

## CONSEIL MUNICIPAL – REUNION DU 3/06/2013

Date de convocation : 27/05/2013

Date d'affichage : 27/05/2013

L'an deux mil treize, le trois juin à dix neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Joël LELARGE, Maire, assisté de Mesdames Christiane DEBAISIEUX, Jeannine ALNET et Edith PATY, Mesdemoiselles Isabelle CARDON et Mathilde HÉBERT, Messieurs Jean-Pierre TOUZÉ, Georges GUENET et Yann LEBOURG.

Monsieur Jean JACQUES a donné procuration à Monsieur Jean-Pierre TOUZÉ.  
Monsieur Lionel CHAINON a donné procuration à Monsieur Joël LELARGE.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé et signé.

Pour commencer : Monsieur le Maire annonce au Conseil que la secrétaire en poste, Madame Claire CAUMONT, a demandé sa mutation au 1<sup>er</sup> juillet 2013 dans une collectivité plus proche de son domicile.

Monsieur le Maire accède à cette demande mais doit maintenant recruter un nouvel adjoint administratif pour la remplacer.

Le Conseil autorise le recrutement d'un nouvel agent dès que possible, sur une base de travail hebdomadaire de 24 heures, avec un statut de stagiaire pour un an.

### **1) Dossier AEU**

#### **- Résultats appel offres pour les travaux d'extension du réseau**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le projet d'extension du réseau d'eaux usées, rue du Buc et Place des Tilleuls pour la partie strictement vitotaise et le tronçon commun avec le Neubourg pour la rue du Bois Cordieu et le raccordement à la station d'épuration.

Monsieur le Maire rend compte au Conseil des 2 réunions tenues avec les élus du Neubourg dans le cadre de la commission de co-maîtrise d'ouvrage qu'il préside.

Monsieur le Maire présente au Conseil les chiffres des entreprises qui ont déposé une proposition pour les travaux d'extension du réseau d'eaux usées et commente les tableaux d'analyse préparés par le bureau SEEN, maître d'œuvre du projet.

Pour rappel le classement des entreprises s'opère ainsi :

- 40% pour le prix
- 60% pour la valeur technique du projet

Après en avoir délibéré, le Conseil choisit l'entreprise SARC-EHTP pour effectuer ces travaux et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives relatives à ce projet.

Monsieur le Maire précise au Conseil qu'aucun recours n'a été déposé par les entreprises non retenues, selon les conditions légales.

## **- Résultats appel offres pour les contrôles**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil le projet d'extension du réseau d'eaux usées, rue du Buc et Place des Tilleuls pour la partie strictement vitotaise et le tronçon commun avec le Neubourg pour la rue du Bois Cordieu et le raccordement à la station d'épuration.

Monsieur le Maire rend compte au Conseil des 2 réunions tenues avec les élus du Neubourg dans le cadre de la commission de co-maîtrise d'ouvrage qu'il préside.

Monsieur le Maire présente au Conseil les chiffres des 3 entreprises qui ont déposé une proposition pour les essais d'étanchéité et les tests de compaction sur les travaux d'extension du réseau d'AEU et commente les tableaux d'analyse préparés par le bureau SEEN, maître d'œuvre du projet.

Pour rappel le classement des entreprises s'opère ainsi :

- 40% pour le prix des prestations
- 60% pour la valeur technique

Après en avoir délibéré, le Conseil choisit l'entreprise la mieux disante, la SATER pour effectuer cette mission, et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives relatives à ce projet.

## **- Convention utilisation STEP avec le Neubourg et Crosville la Vieille**

Monsieur le Maire rend compte au Conseil d'une réunion tenue avec les représentants du Neubourg et de Crosville la Vieille pour l'actualisation de la convention pour le déversement des eaux usées de chaque commune dans le réseau public d'assainissement de la ville du Neubourg.

Monsieur le Maire donne lecture de cette convention qui prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2013, faisant suite à celle dont la date d'effet remonte au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Monsieur le Maire insiste sur l'annexe n°3 qui prend en compte les perspectives de développement des 2 communes raccordées au réseau du Neubourg.

Après en avoir délibéré, le Conseil valide cette convention et autorise Monsieur le Maire à signer ce document.

## **2) Dossiers en cours**

### **\* Travaux église Vitotel**

Les travaux sont pratiquement terminés. Une cérémonie est prévue vendredi 14 juin à 12h00 pour célébrer la fin des travaux

### **\* Lotissement rue du Moulin Prieur**

Les candélabres restent à poser. Les plantations d'arbres auront lieu à la fin de l'année. Monsieur le Maire demande au Conseil de réfléchir à un nom pour le futur lotissement, le nom « résidence des Saules » est retenu à l'unanimité.

#### \* Maison BENOIST/DEBLAUWE

Le généalogiste (maison ANDRIVEAU basée à Rouen) a répondu positivement à la demande de recherches d'héritiers éventuels du propriétaire, Monsieur BENOIST. Les investigations sont donc en cours.

#### \* Radars pédagogiques

Monsieur le Maire soumet au Conseil un devis de l'entreprise ELAN CITE, d'un montant HT de 5097,80€. L'ensemble du Conseil valide ce devis, l'option carte mémoire pour les statistiques, plutôt onéreuse, n'étant pas retenue.

Par contre le futur emplacement du radar mobile n'est toujours pas défini.

#### \* Rythmes scolaires

Monsieur le Maire précise que 2 réunions ont lieu courant de cette semaine pour avancer sur ce dossier.

#### \* Eaux pluviales rue du Champ de Bataille

Une visite a eu lieu sur place le 31 mai entre les différents intervenants. Le devis CALDEA pour le bornage s'élève à 1 865€ HT.

Le locataire a donné son accord de principe et une indemnisation doit être finalisée.

### **3) Réforme des statuts de la CDC**

Monsieur le Maire explique que plusieurs hypothèses sont envisagées par rapport au nombre de délégués par commune.

Une proposition détaillée vient d'être formalisée par écrit par la CDC qui demande à chaque commune de délibérer sur ce sujet avant le 31 août 2013.

### **4) Questions diverses**

#### \* Remorque

La nouvelle remorque a été réceptionnée la semaine dernière.

Monsieur le Maire annonce au Conseil qu'un administré, Monsieur Dominique RICHARD, a proposé de racheter en l'état l'ancienne remorque de la commune, pour la somme de 150€.

Le Conseil donne son accord de principe et autorise par avance l'encaissement du chèque de 150€.

#### \* Vitotel Cabaret

L'ouverture de l'établissement est annoncée pour le 15 juin prochain.

\* Instruction des dossiers d'urbanisme

Suite à des complications récentes avec la DDTM de Evreux, Monsieur le Maire et l'Adjoint à l'Urbanisme envisagent de confier l'instruction des dossiers à la CDC du Pays du Neubourg, plus proche aussi de notre commune.

Ils ont rendez-vous à cet effet mardi 4 juin avec la responsable du Service Instructeur de la CDC.

La séance est levée à 21h20.

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu en juillet, en fonction de l'actualité.**